

## "Deux tendances au Congrès de l'Europe Unie, celle des réalistes et celle des sentimentaux" dans La Dernière Heure (12 mai 1948)

**Légende:** Le 12 mai 1948, le quotidien belge La Dernière Heure décrit l'atmosphère des travaux du congrès de l'Europe à La Haye. Insistant notamment sur les débats autour de l'Assemblée européenne et de l'Allemagne, le journaliste note que les «réalistes», plus respectueux de la souveraineté des États, ont fait prévaloir leur opinion sur les «sentimentaux».

**Source:** La Dernière Heure. Le plus grand journal belge, le mieux renseigné. 12.05.1948, n° 133; 43e année. Bruxelles.

**Copyright:** (c) La Dernière Heure

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"deux\\_tendances\\_au\\_congres\\_de\\_l\\_europe\\_unie\\_celle\\_des\\_realistes\\_et\\_celle\\_des\\_sentimentaux"\\_dans\\_la\\_derniere\\_heure\\_12\\_mai\\_1948-fr-27313ced-aff5-4e68-8663-f5a594f7b5aa.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 20/09/2012

## Deux tendances au Congrès de l'Europe Unie, celle des réalistes et celle des sentimentaux

(De notre envoyé spécial.)

La Haye, 10 mai (par téléphone).

— Le Congrès s'est déroulé jusqu'au bout sous deux influences. D'abord le temps superbe qui mettait tous les esprits dans les meilleures dispositions — sauf cependant un soudain orage qui s'est déclaré sur La Haye à la fin de l'après-midi de lundi —, ensuite une ardeur au travail vraiment exceptionnelle qui anima la généralité des participants et qui nécessita des séances qui se prolongèrent jusqu'à six heures du matin.

Le beau temps fut pour beaucoup dans le succès de la réunion publique de dimanche après-midi, à Amsterdam. Une vaste tribune magnifiquement et abondamment fleurie, élevée devant le palais royal, de nombreux diffuseurs disposés jusqu'aux confins de cette place du Dam qui est le forum néerlandais, avaient nécessairement retenu une foule compacte. Et surtout la présence de M. Churchill. Son discours fut d'ailleurs la grande attraction.

### LES TENDANCES DU CONGRES

Nous avons dit que, tel qu'il a été recruté, ce Congrès ne comprenait en somme que des points connus d'avance aux principes énoncés par le comité d'organisation. Si les discussions ont été prolongées de la sorte, c'est en raison du grand nombre des interventions. Elles portèrent plus souvent sur les formes d'expression que sur l'antagonisme d'idées. Cependant, il était aisé de reconnaître deux tendances : celle des sentimentaux et celle des réalistes.

Les premiers sont les défenseurs de la fraternisation des peuples, et ceux de l'Europe d'abord, et du monde entier ensuite. Non seulement dans leurs discours, mais aussi dans les publications qu'ils distribuent aux congressistes, ils tiennent à faire remarquer qu'ils n'ont pas attendu la situation actuelle pour proclamer leur aspiration à une communauté européenne. Ils font volontiers remonter leurs premières manifestations à l'entre-deux-guerres. Dans leur esprit, ils font facilement bon marché des institutions politiques de chaque pays.

Les autres, au contraire, se défendent de cet enthousiasme sentimental ; ils ne veulent trouver leur motif d'action que dans les ravages et les conséquences de la guerre et ne cherchent pas autre chose qu'un remède à celle-ci, en même temps qu'un moyen de résistance à des événements graves qui pourraient sortir d'un conflit des deux grandes puissances extra-européennes. Ce partage du monde en trois blocs leur apparaît comme une garantie de sécurité pour celui qui est intermédiaire et qu'il faudrait fortifier pour qu'il ne soit pas écrasé.

Ceux-là conservent le respect de la souveraineté des Etats. Et leur point de vue a prévalu.

### L'ASSEMBLEE EUROPEENNE

C'est la discussion sur la constitution de l'Assemblée européenne qui a marqué les positions.

M. Paul Reynaud, appuyé par un autre participant français, M. Bonnefous, proposait que les Parlements des divers pays d'Europe soient immédiatement saisis par certains de leurs membres, d'une proposition de loi tendant à instituer cette assemblée européenne avant la fin de l'année, en en faisant élire les membres directement au suffrage universel, par les diverses populations. Il justifie la proposition par l'extrême urgence qu'il y aurait à parer à des dangers imminents. Sans doute eut-il les sentimentaux avec lui, mais il fut battu.

Furent battus aussi ceux qui voulaient que dans cette assemblée soient représentées, par privilège, les organisations internationales dont ils sont les porte-parole.

Enfin, le vœu qui a été émis par le Congrès est que l'Assemblée européenne extraordinaire soit formée par les Etats eux-mêmes, c'est-à-dire constituée par des délégués des Parlements nationaux.

Le Congrès n'a pas voulu non plus imposer la souveraineté de cette Assemblée européenne aux Etats européens. Ses décisions devront être ensuite soumises à l'approbation des Parlements nationaux.

### **ET L'ALLEMAGNE ?**

La question de l'Allemagne a été aussi fort discutée.

Finalement, l'accord s'est fait par l'affirmation que la solution des problèmes allemands, et tant sur le plan industriel que sur le plan politique, ne peut être fournie que par la fédération européenne.

Après une longue discussion, le Congrès n'est, en somme, pas sorti des lignes proposées par le comité d'organisation. En effet, il a été déclaré qu'il est nécessaire, afin d'éviter toute tendance totalitaire et de garantir l'indépendance économique de la personne humaine, que les travailleurs et leurs organisations représentatives, ainsi que tous les autres groupes intéressés à la production, soient étroitement associés aux diverses institutions chargées de l'établissement et du développement de l'économie de l'Europe unie.

Félix CANIVEZ.